



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE
AU CAP VERT, GUINÉE BISSAU, MALI, BURKINA-FASO ET TCHAD

APPEL DU PAPE JEAN-PAUL II À L'HUMANITÉ*

Palais de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Ouagadougou (Burkina-Faso)

Lundi, 29 janvier 1990

*Monsieur le Président,
Messieurs les Cardinaux,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

1. Il y a dix ans, comme vient de le rappeler mon cher et vénéré Frère le Cardinal Paul Zoungrana, je foulais pour la première fois le sol de votre beau pays. Ma joie est grande de le retrouver aujourd'hui.

Je salue le Représentant du Chef de l'Etat qui participe à cette rencontre ainsi que toutes les Autorités burkinabè rassemblées autour de lui. Et j'exprime toute mon estime aux personnalités qui représentent ici des pays voisins, des pays amis, des Institutions internationales comme la Commission économique de l'Afrique de l'Ouest qui nous accueille en son siège.

Vous portez, Mesdames et Messieurs, la responsabilité d'orienter la marche de vos peuples dans les domaines politique, économique, social, culturel et religieux. Je prie Dieu de vous donner la force morale, la prudence et le discernement nécessaires pour accomplir vos hautes missions comme un service de la paix et de la justice, non seulement dans ce pays, mais dans toute cette terre du Sahel et sur le continent africain dans son ensemble.

2. En 1980, j'avais lancé au monde un appel solennel en faveur du Sahel, cruellement atteint par la sécheresse et la désertification. Je voulais joindre ma voix à toutes celles qui appelaient à une

solidarité généreuse et efficace à l'égard des populations souffrant de la soif et de la faim. Je voulais faire entendre le cri des innocents fauchés par la mort ou menacés de ne pouvoir survivre.

Des efforts considérables avaient déjà été déployés, au cours de la très longue période d'épreuve traversée par les peuples de cette région, afin de leur venir en aide. Et depuis 1980, mon appel a été entendu. Il a suscité de nouveaux élans de solidarité. Les catholiques allemands, en particulier, ont permis de créer en 1984 la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel, qui travaille au service de huit pays et dont le Conseil d'administration est établi dans votre capitale.

Je remercie le Cardinal Zoungana et les membres du Conseil de la Fondation pour leur travail tenace. Et je salue la présence aujourd'hui du Cardinal Roger Etchegaray, Président du Conseil pontifical « Cor Unum », qui exerce d'importantes responsabilités dans la Fondation.

La structure de cet organisme résulte de certaines convictions profondes qu'a l'Eglise face aux problèmes du développement. La collaboration entre le Nord et le Sud permet de vrais partages de ressources entre les plus favorisés et les plus démunis. Mais la *conduite effective de l'action sur le terrain revient aux représentants directs des peuples* concernés. Est-il besoin de redire que si aide et conseils peuvent venir d'ailleurs, c'est à chaque peuple d'assumer avec clairvoyance son propre développement?

D'autre part, les moyens encore modestes de la Fondation sont consacrés en priorité à « *favoriser la formation* de personnes qui se mettent au service de leurs pays et de leurs frères, sans aucune discrimination, dans un esprit de promotion humaine intégrale et solidaire pour lutter contre la désertification et ses causes, et pour secourir les victimes de la sécheresse dans les pays du Sahel » (*Statuts*, art. 3, 1).

3. Mesdames, Messieurs, par leur action conjuguée, les Gouvernements de chaque pays, les Organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ont beaucoup fait pour que reculent les spectres de la faim et de la soif. Je salue notamment les efforts accomplis par le Comité Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Les responsables que vous êtes contribuent avec énergie à poursuivre des tâches immenses et difficiles. Car, dans les pays que je visite actuellement, la situation demeure préoccupante, comme en de nombreuses régions du continent africain.

Avoir assez d'eau et de pain, c'est toujours un réel problème pour les populations de la zone sahélienne. Les récoltes des paysans laborieux restent compromises par l'insuffisance et par l'irrégularité des pluies, ainsi que par les déprédateurs. Les équipements manquent pour mettre en valeur les terres, utiliser au mieux l'eau disponible, transporter les produits. On est encore loin de pouvoir assurer à tous une formation de base et l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour permettre l'accroissement régulier de la production, l'amélioration des conditions de santé, en un mot un développement harmonieux de l'homme lui

même.

Il faut que le monde sache que l'Afrique connaît une profonde pauvreté: les ressources disponibles sont en déclin, la terre devient stérile sur d'immenses surfaces, la malnutrition est chronique pour des dizaines de millions d'êtres humains, la mort emporte trop d'enfants. Est-il possible qu'un tel dénuement ne soit pas ressenti comme une blessure au flanc de l'humanité entière?

4. En ces jours où je parcours plusieurs pays du Sahel, je dois constater la gravité des maux qui blessent tant de peuples d'Afrique. A nouveau, je dois lancer *un appel solennel à l'humanité*, au nom de l'humanité même. Sur la terre d'Afrique, par millions, des hommes, des femmes, des enfants restent menacés de ne jamais jouir d'une bonne santé, de ne jamais parvenir à vivre dignement de leur travail, de ne jamais recevoir l'éducation qui épanouira leur intelligence, de voir leur environnement devenir hostile et stérile, de perdre la richesse de leur patrimoine ancestral tout en étant privés des apports positifs de la science et de la technique.

Au nom de la justice, l'*Evêque de Rome*, le successeur de Pierre, *adjure* ses frères et soeurs en humanité *de ne pas mépriser les affamés* de ce continent, de ne pas leur dénier le droit universel à la dignité humaine et à la sécurité de la vie.

Comment l'histoire jugerait-elle une génération qui a tous les moyens de nourrir la population de la planète et qui refuserait de le faire dans un aveuglement fratricide?

Quelle paix pourraient espérer des peuples qui ne mettraient pas en pratique le devoir de la solidarité?

Quel désert serait un monde où la misère ne rencontrerait pas l'amour qui donne à vivre?

5. L'appel que je renouvelle aujourd'hui s'adresse *aux peuples du monde*, spécialement à *ceux du Nord* qui disposent de plus de ressources humaines et économiques. Des actions généreuses sont déjà menées tant par les pouvoirs publics que par des organisations privées catholiques notamment. Mais si, maintenant, on veut aider l'Afrique à surmonter ses handicaps, un sursaut de l'opinion est plus nécessaire que jamais: la solidarité ne trouvera sa juste mesure que si chacun prend conscience de sa nécessité. Je répète ici ce que j'écrivais dans l'encyclique « *Sollicitudo Rei Socialis* »: la solidarité ce n'est pas « un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est *la détermination ferme et persévérante* de travailler pour *le bien commun*, c'est-à-dire pour le bien *de tous* et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous ». Qui ne voudrait que le monde soit fraternel? La fraternité, pour qu'elle ne reste pas un vain mot, entraîne des obligations.

Une première obligation est celle d'une réflexion sincère: les sociétés « développées » n'ont-elles pas à s'interroger sur le modèle qu'elles présentent au reste du monde, sur les besoins qu'elles ont créés, sur la nature et aussi la provenance des richesses qui leur sont devenues nécessaires?

Un tel examen de conscience devrait convaincre le plus grand nombre de citoyens d'appeler leur dirigeants non seulement à rendre plus intense la solidarité avec les peuples démunis, mais aussi à se garder de toute déviation: il ne s'agit pas, en effet, de ne voir dans les pays les plus pauvres que des clients ou des débiteurs plus ou moins solvables. Ce type d'attitude, consciente ou non, a conduit à trop d'impasses.

Un développement réel ne peut être encouragé efficacement qu'à travers des *relations confiantes entre partenaires*. On partage plus que des marchandises. On partage aussi le savoir et la recherche scientifique, on respecte les traditions et les richesses propres de chacun, on facilite l'accès aux responsabilités autonomes de ceux qu'on a conseillés pendant un temps. C'est ainsi que le développement peut devenir réellement œuvre humaine et sociale.

J'appelle les peuples les plus favorisés à reconnaître dans leurs frères d'Afrique la beauté de leurs qualités, leur amour de la vie, leur dignité, leur sens de l'entraide, leur ouverture à la transcendance. Puissent les peuples du Nord montrer autant d'intérêt pour les valeurs de la culture africaine que ceux du Sud en accordent aux apports des pays riches!

6. Mesdames, Messieurs, pour faire progresser le développement, la responsabilité de ceux qui ont la charge de diriger les instances politiques, économiques, sociales et culturelles est particulièrement engagée, autant dans les pays du Nord que *dans les pays d'Afrique eux-mêmes*. Toute autorité publique doit s'exercer comme *un authentique service de la population*, pour renouveler l'espoir de ceux qui comptent sur la sagesse des responsables. Que les responsables demeurent attentifs aux besoins réels de leurs concitoyens, à leur aspirations profondes, à leur volonté de participer pleinement à leur propre émancipation! Que personne n'ait peur d'un dialogue franc et ouvert avec tous! La justice fait davantage de progrès lorsque existe un esprit d'entente et que chacun donne le meilleur de lui-même.

Vous savez la somme de compétence, de ténacité, de capacité d'organisation et de prévision, de volonté d'agir, qui est nécessaire pour pallier les insuffisances des services publics et des infrastructures, pour assurer à tous vos compatriotes une bonne formation et les soins de santé indispensables, pour améliorer l'emploi, pour maîtriser l'urbanisation.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans le détail ni de tracer des programmes. Mais, en évoquant certains aspects des services dont vous avez la charge, je tiens à souligner que, là aussi, le devoir de solidarité s'impose. Par ces tâches de caractère technique, c'est l'homme qu'il faut servir. Dans l'action publique, c'est la qualité morale d'un peuple qu'il faut respecter, en bannissant toute intolérance, toute forme de corruption, de ressentiment et même d'avilissement.

Le développement est fruit de la justice, de la paix, de la solidarité. Cette conception, que l'Eglise propose inlassablement, montre les exigences qui s'imposent à toute personne investie de responsabilités publiques dans le monde. Je vous encourage à agir avec la bonne volonté et le désintéressement qui suscitent la confiance et stimulent la libre coopération de tous.

7. Au cours des âges, vous le savez, les apôtres de l'Evangile ont toujours voulu se mettre au service de l'homme tout entier, en cherchant à répondre à ses aspirations spirituelles et à l'aider à satisfaire ses besoins matériels. Aujourd'hui, en apportant leur contribution au développement intégral de l'homme, les catholiques prennent la relève des pionniers d'autrefois, qui fondaient l'Eglise en même temps qu'ils défrichaient la terre là où c'était nécessaire.

M'adressant à vous dans cet esprit, j'ai voulu témoigner de l'amour du Christ qui brûle en nous pour tout homme, pour l'homme blessé, pour l'homme qui ne cesse d'espérer l'épanouissement de sa personne, pour l'homme qui doit pouvoir compter sur la solidarité de ses frères.

Devant l'immense attente de ce continent, humblement mais avec audace, je demande au monde d'entendre son appel. Et je prie Dieu d'unir tous les membres de la grande famille humaine dans une juste paix, par la puissance de l'amour.

*AAS 82 (1990), p. 816-821.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIII, 1 pp. 302-308.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 6 p. 1, 16.

La Documentation Catholique n.2001 pp.251-253.